

4.1. La notion de discours

Depuis le début de ce livre nous avons affaire non au *langage*, non à la *langue*, mais à ce qu'on appelle le **discours**. Que faut-il entendre par là ?

4.1.1. Les emplois usuels

Dans l'usage courant, on parle de « discours » pour des énoncés solennels (« le président a fait un discours »), ou péjorativement pour des paroles sans effet (« tout ça, c'est des discours »). Ce terme peut également désigner n'importe quel usage restreint de la langue : « le discours islamiste », « le discours politique », « le discours de l'administration », « le discours polémique », « le discours des jeunes »... Dans cet emploi, « discours » est constamment ambigu car il peut désigner aussi bien le système qui permet de produire un ensemble de textes que cet ensemble lui-même : le « discours communiste », c'est aussi bien l'ensemble des textes produits par les communistes que le système qui permet de les produire.

Un certain nombre de locuteurs connaissent aussi une distinction qui provient de la linguistique, celle entre « discours » et « récit » (ou « histoire »). Cette distinction empruntée à Émile Benveniste est en effet largement répandue dans l'enseignement secondaire. Elle oppose un type d'énonciation ancré dans la situation d'énonciation (par exemple, « Tu viendras demain ») à un autre, coupé de la situation d'énonciation (par exemple, « César

attaqua les ennemis et les mit en déroute ») [voir chap. 10, p. 111].

4.1.2. Dans les sciences du langage

Aujourd'hui on voit proliférer le terme « discours » dans les sciences du langage. Il s'emploie aussi bien au singulier (« le domaine du discours », « l'analyse du discours »...) qu'au pluriel (« chaque discours est particulier », « les discours s'inscrivent dans des contextes »...), selon qu'il réfère à l'activité verbale en général ou à chaque événement de parole.

Cette notion de « discours » est tellement utilisée parce qu'elle est le *symptôme d'une modification dans notre façon de concevoir le langage*. Pour une bonne part, cette modification résulte de l'influence de divers courants des sciences humaines qu'on regroupe souvent sous l'étiquette de **pragmatique**. Davantage qu'une doctrine, la pragmatique constitue en effet *une certaine manière d'appréhender la communication verbale*. En utilisant le terme « discours », c'est à ce mode d'appréhension que l'on renvoie implicitement. En voici quelques traits essentiels.

PRAGMATIQUE

La *pragmatique* est une désignation constamment équivoque, employée aussi bien pour référer à un domaine de la linguistique qu'à un certain mode d'appréhension du langage.

– *Pragmatique* réfère à un composant de la langue, à côté du composant *sémantique* et du composant *syntactique*. Ce composant *pragmatique* est issu de la tripartition inaugurée par le philosophe américain C. Morris en 1938 qui distinguait trois domaines dans l'appréhension de tout langage, formel ou naturel : 1) La syntaxe, qui concerne les relations des signes aux autres signes ; 2) La sémantique qui traite de leurs relations avec la réalité ; 3) La pragmatique qui s'intéresse aux relations des signes avec leurs utilisateurs, à leur emploi et à leurs effets. Dans cette acception restreinte la *pragmatique* désigne donc la ou les discipline(s) qui s'occupe(nt) du *composant pragmatique*. Quand on parle de *composant pragmatique* ou quand on dit qu'un phénomène est soumis à des « facteurs *pragmatiques* » on désigne donc par là le composant qui traite de la description du sens des énoncés en contexte : un même énoncé, « Paul n'est pas là » par exemple, selon les contextes s'interprétera comme ironique ou non, comme un rappel à l'ordre, la conclusion d'une argumentation, etc.

La question est alors de savoir si la *sémantique* peut être séparée de la *pragmatique*, si l'on doit distinguer le sens pro-

prement dit de ses contextes d'utilisation, et si oui, où passe la frontière. Il y a débat entre ceux qui revendiquent une *pragmatique intégrée* au système de la langue et ceux qui entendent maintenir une séparation entre *sémantique* et *pragmatique*.

- *Pragmatique* caractérise aussi une certaine conception du langage, et plus généralement de la communication, qui s'oppose à celle du structuralisme. A ce titre, la *pragmatique* traverse l'ensemble des sciences humaines ; elle désigne moins une théorie particulière que l'entrecroisement de divers courants qui partagent un certain nombre d'idées-forces. En particulier :
- La sémiotique de Peirce (1839-1914) ;
- la théorie des *actes de langage, issue des recherches du philosophe anglais Austin, prolongée par Searle, sur la dimension « illocutoire » du langage, sur ce que l'on *fait* en parlant ;
- l'étude des *inférences que tirent les participants d'une interaction (Grice 1979 [► Sous-entendu]), (Sperber et Wilson 1989 [► Pertinence]) ;
- les travaux sur l'énonciation linguistique, qui se sont développés en Europe avec Bally, Jakobson, Benveniste, Culioli... ;
- les recherches sur l'argumentation ;
- l'étude de l'interaction verbale ;
- certaines théories de la communication, comme celles de l'École de *Palo Alto.

1.3. Les procédures pragmatiques

1.3.1. Une interprétation dérivée

Le lecteur de l'écriteau « Cette pièce est un espace non-fumeur » n'a véritablement compris son sens que s'il l'interprète non comme un constat, mais comme une interdiction. Pour y parvenir, il doit recourir à des *procédures qui l'amènent à interpréter comme une interdiction ce qui en fait se présente comme une assertion*. C'est là une situation très banale, qui exige du lecteur de l'écriteau qu'il fasse appel à des ressources qui ne sont pas strictement d'ordre linguistique, à une sorte de raisonnement sur la situation où il se trouve. Il va sans doute présumer qu'une administration ne se serait pas donné la peine de placer un tel écriteau si son contenu ne concernait pas les gens qui s'assoient dans la salle ; il se dira également que cela n'a pas grand intérêt pour les clients de ranger telle pièce dans la catégorie des espaces non-fumeurs et donc que cette information vise en fait un autre objectif. C'est sur cette base qu'il va devoir déterminer quel est vraisemblablement cet autre sens qu'on veut ainsi lui communiquer indirectement.

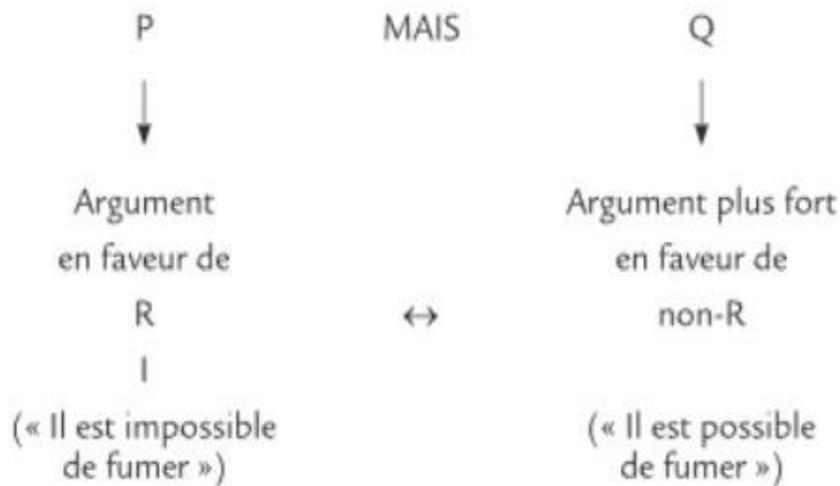
1.3.2. Des instructions pour interpréter

La nécessité de recourir à une sorte de raisonnement pour attribuer un sens à notre énoncé ressort encore plus fortement si on en ajoute un second, introduit par *mais* :

Cette pièce est un espace non-fumeur. **Mais** il y a un bar au bout du couloir.

Le lecteur va devoir chercher une interprétation vraisemblable en s'appuyant à la fois sur le contexte et le sens que possède *mais* dans la langue.

Cette pièce est un espace non-fumeur (P) mais il y a un bar au bout du couloir (Q)



Le destinataire dispose ainsi d'instructions attachées à l'emploi de *mais* ; muni de ces instructions, en s'appuyant sur le contexte il doit faire des hypothèses pour dégager les propositions implicites R et non-R. Dans le cas de notre écriteau c'est en effet uniquement le contexte qui permet d'interpréter « il y a un bar au bout du couloir » comme indiquant un lieu où il est possible de fumer.

Nous venons de donner deux exemples de procédures de types très différents : le passage de « Cette pièce est un espace non-fumeur » à l'interprétation « Ne fumez pas », et les instructions attachées à *mais*. Il s'agit de procédures *pragmatiques* en cela qu'elles font appel à une analyse du contexte par le destinataire et pas seulement à l'interprétation sémantique, à sa connaissance de la langue. Dans un cas comme dans l'autre ce destinataire n'est pas passif : il doit définir lui-même le contexte dont il va tirer les informations dont il a besoin pour interpréter l'énoncé. A priori, il n'y a jamais *une seule* interprétation possible d'un énoncé, et il faut expliquer suivant quelles procédures le destinataire parvient à celle qui est la plus probable, celle qu'il doit préférer dans tel ou tel contexte.